

ENVOI D'ANTIQUITÉS DE LA KABILIE AU MUSÉE CENTRAL.

A la fin de notre introduction au *Livret explicatif* des collections de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, nous disions ceci naguères :

« Notre Musée a deux sortes d'ennemis : les uns voudraient
« que tout allât à Paris ; les autres que tout restât dans les pro-
« vines africaines, *au lieu même ou chaque chose se découvre.*
« Outre que ce dernier point obligerait d'attacher un conservateur
« à chaque article, si l'on tenait à ne pas le voir enlever ou dé-
« truire, il condamne logiquement ces magnifiques musées d'Eu-
« rope qui ont rendue accessible à tous l'étude de l'antiquité. Car,
« si, parmi les hommes studieux, il en est qui aient assez de ri-
« chesse pour aller étudier chaque objet à sa place primitive, au-
« cun d'eux, certes, n'en trouverait jamais le temps.

« Sans exclure en aucune façon les collections secondaires, recon-
« naissons la nécessité d'une collection centrale, nécessité procla-
« mée par le bon sens des nations et des siècles ; reconnaissons-le
« surtout en Algérie, où la science réclame à son tour ses lettres de
« naturalisation. »

Il serait inutile de reproduire ici des vérités aussi banales, si elles n'avaient pas été solennellement contestées à une époque très rapprochée de nous. Mais, comme l'éclipse de la raison n'est jamais de bien longue durée, on ne tarda guère à revenir aux principes inspirés par le bon sens et sanctionnés par l'expérience. Parmi les exemples assez nombreux que l'on pourrait donner de cet heureux retour, nous choisirons le plus récent.

Ce sera, d'ailleurs, l'occasion naturelle d'acquitter une de ces dettes de reconnaissance qui ne se prescrivent jamais.

Au milieu des plus graves préoccupations de la guerre ou du gouvernement, au sein même des enivrements de la victoire, M. le Maréchal Pelissier a toujours eu une pensée bienveillante pour la Bibliothèque et le Musée d'Alger. Pendant ses expéditions de Kabylie, il recueillait plus de quatre-vingts manuscrits arabes à l'intention du premier de ces établissements. A Sébastopol, malgré les soucis d'un siège jusqu'alors sans exemple et dans les circonstances

où il eût été certes bien permis de ne point penser à la science, M. le Duc de Malakoff réunissait des livres russes pour nous les envoyer. Ils resteront à notre bibliothèque, non pas seulement comme moyen d'étude, mais comme un souvenir glorieux, ces livres sur l'un desquels on lit la précieuse note autographe que nous avons jadis publiée dans l'*Alchbar*.

Après avoir payé la dette du passé, arrivons au présent.

Lorsque M. le duc de Malakoff visitait la grande Kabilie, au mois de juillet dernier, il vit à Tizi-Ouzou quelques antiquités qu'on y avait apportées de divers points ; et il donna aussitôt l'ordre de les diriger sur notre musée central, où elles sont parvenues dans le courant d'août. Arrivées à cet établissement sans aucune indication spéciale et pendant que le conservateur était en tournée d'inspection, la provenance exacte de chacune d'elles et le nom même de l'auteur de l'envoi demeurèrent inconnus pendant quelque temps. Maintenant que nous savons quel est le bienfaiteur et quelle est l'origine du bienfait, nous nous empressons de publier le nouveau service rendu à la science et au musée de notre ville par M. le maréchal Pelissier et de mettre en relief la valeur de ce service, au moyen d'une courte description des objets envoyés.

Le plus important est le *bas relief berber d'Abizar* ; il est gravé plutôt que sculpté sur une dalle en grès à contours très irréguliers qui mesure 1 mètre 35 cent. de haut sur 1 mètre 10 cent. de large. Ce curieux monument a été découvert en 1858, par M. le baron Aucapitaine, sous-lieutenant au 36^e régiment d'infanterie, à Abizar, bourgade des Beni-Djennad. La *Revue africaine* en a parlé alors, tome 3^e, page 315, et tome 4^e, pages 153 et 237. En regard de la page 154 de ce dernier volume, elle en a même reproduit le dessin, d'après M. le lieutenant-colonel Wolf. Ajoutons que M. le capitaine Devaux en avait envoyé une épreuve photographique très bien réussie.

Les caractères libyques qui se remarquent en haut et à gauche ont été ainsi expliqués par M. le lieutenant-colonel Hanoteau, dont la compétence est connue en fait de philologie berbère :

A IOUKAR (ou IAKOUS)

Annouren rend hommage à son maître.

Quant au sujet, il représente un personnage en chasse, si ce n'est le dieu berber de la chasse lui-même.

Les figures ne sont point modelées et n'ont un peu de relief que parce que le champ a été légèrement évidé ; en quelques endroits, on s'est même borné à refouiller le long du trait. La scène, quoique

d'une remarquable barbarie d'exécution, est très compréhensible, ainsi qu'on en va juger.

Le personnage principal est à cheval et occupe avec son coursier presque toute la surface de la pierre ; on ne remarque rien sur son corps, qui ressemble à un vêtement ; si ce n'est peut-être une calotte plate qui lui couvre le sommet de la tête. Sa barbe, triangulaire et très pointue, lui descend sur la poitrine. De la main droite étendue, il porte un bouclier rond, timbré d'un grand cercle au milieu. Derrière ce bouclier, dépassent, à gauche et à droite, les fers et les hampes de trois javelots rassemblés dans la main de ce côté.

Le bras droit est tendu en arrière et l'avant-bras relevé à angle droit ; sa main est ouverte, les doigts sont en l'air, droits et serrés l'un contre l'autre, sauf le pouce qui est très écarté. Entre ce dernier et l'index, on aperçoit un objet annulaire ou sphérique qui a été omis dans le dessin communiqué à la *Revue africaine*. D'après la position du bras, cet anneau ou boule semble un projectile qu'on va lancer.

Le cheval porte au cou quelque chose qui ressemble fort à un phallus, une espèce d'amulette peut-être. Cela rappelle un usage encore en vigueur parmi nos cavaliers indigènes ; seulement, ceux-ci, au lieu de l'attribut obscène du dieu de Lampsaque, emploient quelque texte du Coran ou d'un autre livre sacré ; c'est plus décent, sinon plus efficace.

Derrière le cavalier, touchant ses reins, sous son bras droit et sur la croupe du cheval, un individu cinq fois plus petit que le héros de la scène (signe conventionnel d'infériorité sociale dans l'iconographie berbère), tient de la main droite une sorte de massue, dans l'attitude de quelqu'un qui va frapper. En avant de la tête du cheval, court un petit quadrupède ; un volatile de taille analogue est placé devant ses pieds. On appellerait ce dernier une autruche, s'il était possible, en présence de formes aussi incertaines, de pousser la précision jusqu'à la détermination de l'espèce.

Les figures de ce tableau ne sont point disposées par plans réguliers ; on les a mises çà et là, selon que le personnage principal laissait de la place. Si quelques-unes paraissent plus petites qu'elles ne devraient l'être, ce n'est pas pour arriver à un effet de perspective ; c'est, ainsi que nous l'avons déjà dit, pour marquer les inégalités sociales.

Après cette description rapide, le lecteur pensera peut-être avec nous que ceci est bien une scène de chasse : le cavalier en est le hé-

ros ; le petit bonhomme qui le suit vient sans doute de battre le buisson avec son matrag et de lancer les deux animaux qui figurent là comme échantillons du gibier à poil et à plume, en général. Cette méthode abrégative de composer un tableau est assez heureusement appliquée par les artistes herbers, qui ont su se créer ainsi un langage iconographique à la fois concis et expressif.

Maintenant, le cavalier est-il foukar ou Iakous, le dieu de la chasse ; ou, simplement, Annouren, son humble adorateur ?

Le dessin suggère cette dernière explication, mais les convenances religieuses la font repousser.

M. Hanoteau, traducteur de l'inscription, ayant eu la modestie de déclarer que son interprétation n'était pas certaine, nous imiterons sa prudente réserve et nous nous contenterons d'avoir exposé les faits.

Un deuxième monument, du même grès que le précédent et d'une exécution tout aussi peu artistique, arrive après celui-ci, et provient peut-être du même endroit, ce que nous ne pouvons manquer d'apprendre prochainement, avec certitude.

C'est le fragment supérieur d'une *tabula* aussi grossièrement sculptée que la précédente ; il mesure 0,57 c. de haut sur 0,90 de large. Dans un cadre en saillie, taillé très irrégulièrement, se détache en demi-bosse une moitié de personnage à peu près fruste, tenant une lance droite dans la main gauche. Sur la bordure supérieure, large de 15 c., on lit : TABLA. DEO. MASI...

Après le I final, on observe l'amorce inférieure de la lettre qui suivait et qui devait être une de celles qui ont pour premier élément une diagonale (1). Comme il n'y a pas de signe séparatif après MASI..., (2) il est probable que la dédicace n'est pas terminée. Il y a, du reste, encore place pour trois ou quatre lettres après ce fragment de mot.

Tabla est ici une altération du mot propre *tabula* qu'on employait pour désigner un *tableau* volif, un *ex-voto*.

(1) Dans cette épigraphe, les lettres N et M sont entièrement composées de diagonales.

(2) Ce paraît être le Dieu *Mastiman* dont parle M. Judas dans son savant article sur dix-neuf inscriptions numidico-puniques découvertes à Constantine. V. l'Annuaire (1860-1861) de la Société archéologique de Constantine, p. 57. Dans cette hypothèse, le nom aurait été *Mastanam*, sur notre inscription ; car après l'amorce de ce qui serait un T, on aperçoit l'amorce d'un A.

Il est regrettable que le nom de cette divinité topique des anciens Berbers de la Kabilie centrale — de cette espèce de Dieu Mars — n'ait pas été conservé complet sur cette *tabula*. Mais le monument, malgré cette lacune et ses mutilations, n'en est pas moins très curieux. Quand nous publierons l'ensemble de nos recherches archéologiques sur la grande Kabilie, nous y reviendrons avec plus de détail.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire un fragment de mosaïque d'ornementation qui nous est parvenu avec les objets précédents et dont nous ne connaissons pas encore la provenance précise.

Zeffoun, l'ancien *Rusazus* (entre Dellis et Bougie, sur la côte), a fourni deux inscriptions à cet envoi. La première, gravée dans un cadre à filets, sur un grès carré haut de 0,83 c. et large de 0,53 c., est ainsi conçue :

D M S
IVLIA SECVN
DA VIXIT AN
NIS XXXXX

Il n'y a de remarquable dans l'épithaphe de la cinquantenaire Julia Secunda que la manière insolite dont son âge de 50 ans est indiqué. Ajoutons que les lettres, qui appartiennent à l'alphabet rectiligne, et qui n'offrent que les éléments strictement indispensables de chaque caractère, sont très grossièrement gravées.

M. Salvy, artiste qui a visité Zeffoun en 1858, avait lu à tort *Julia Facunda*. Il avait découvert ce tombeau en faisant quelques fouilles et y avait trouvé un squelette entier. V. *Revue Africaine*, T. 2^o, p. 215.

Il avait vu au même endroit, le dernier monument dont nous avons à nous occuper et qui clôt la liste de ceux que le Musée d'Alger doit à la bienveillance éclairée de M. le duc de Malakoff. M. Salvy avait même donné l'inscription qui se trouve à la page déjà citée. Mais sa copie contenait des erreurs que nous rectifions sans peine, en présence du document original, que nous étudions tout à notre aise dans une salle du Musée ; tandis que cet artiste ne l'avait pu voir que dans des circonstances très défavorables.

Ce dernier monument est une stèle funéraire haute de 1 m. 10 c. sur 0 m. 55 c. Il est en grès et se compose de trois parties : un fronton très aigu, le tableau proprement dit et le cadre, où est l'épithaphe. Celle-ci est ainsi conçue :

D M S
MODISECN
DILATATIS
FILIVS POSVIT
PATRI BENE...
RENTI VIX...
IS..... XV...

« Monument aux Dieux mânes de Modisecn Dilatas. Son fils a élevé
» (ce monument) à son père » bien méritant, qui a vécu... XV... ans.»

La présence de cœurs, employés comme signes séparatifs, à la fin de la 2^e et de la 3^e lignes et leur absence ainsi que celle de signes analogues ou d'intervalles, dans l'intérieur de ces deux mêmes lignes, ne nous a pas permis de lire autrement que : *Diis Manibus sacrum Modisecn Dilatis*, etc.; sans cela, nous aurions incliné à remplacer les deux derniers mots par *Modii Secundi Latatis*. La suppression des voyelles — trace d'habitudes sémitiques dans l'écriture — étant assez fréquente en épigraphie africaine, l'absence du V n'aurait pas été un obstacle à cette lecture. En somme, il y a doute.

Nous avons dit que cette *tabula* se compose de trois parties : on connaît déjà celle qui contient l'épigraphie ; examinons rapidement les autres.

La partie supérieure, ou fronton, offre au tympan un croissant horizontal placé les cornes en haut, surmonté d'une pomme de pin et accosté de deux accessoires frustes, qui paraissent être des espèces de fleurons.

Le compartiment qui arrive immédiatement au-dessous, contient une grande couronne, timbrée d'une rosace au centre ainsi qu'à sa partie supérieure centrale, et posée sur une ancre dont les deux dents la dépassent latéralement. On n'est pas surpris de rencontrer cet emblème naval dans les ruines de Rusazus qui fut un port de mer très acceptable pour les Anciens, si peu exigeants en matière maritime. Aujourd'hui, Zeffoun — qui succède à l'établissement antique — n'est pour nous qu'un assez médiocre mouillage, même pour les petits bâtiments.

Tels sont les cinq monuments dont notre Musée est redevable à M. le Duc de Malakoff. Si nous avons réussi à les faire valoir autant qu'ils le méritent, on aura compris que c'est une précieuse acquisition à divers égards.

A. BERBRUGGER.